



Dynasol GmbH Thalstrasse 49 4710 Balsthal
Fon 062 396 01 56 info@dynasol.ch
Fax 062 396 01 65 www.dynasol.ch



Fiche Technique

impralan[®]-greyback

Lasure de pré-grisaillement en phase aqueuse, à pores ouverts, avec protection préventive filmogène contre le bleuissement.	
Champs d'application	Traitement unique pour les éléments de construction en bois résineux à l'extérieur sans contact avec le sol tels que pergolas, façades, balustrades de balcon, etc.
Restrictions	Ne pas utiliser pour les bois qui, de par leur destination, sont mis en contact direct avec les aliments ou la nourriture pour bétail. Lors d'une application sur cèdre rouge (Red Cedar) veuillez consulter notre service technique.
Propriétés	<ul style="list-style-type: none">- Couche d'apprêt = finition- Film protecteur contre le bleuissement- Application économique, séchage rapide- Se fonde régulièrement- Souligne la structure du bois- Densité env. 1,030 g/cm³ (à +20°C)- Viscosité : 12 s (4 mm DIN), 34 s (3 mm DIN)
Composition	Dispersion d'acrylate, émulsion de résine alkyde, eau, glycols, additives, agent conservateur, principe actif.
Teintes	300 gris clair, 450 gris, 600 gris foncé
Conditionnement	Bidon de 20 litres, conteneur de 500 litres et de 1000 litres
Application	Par trempage, flow coating, badigeonnage, au pistolet.
Quantités à appliquer	100-150 ml/m ² sur des surfaces rabotées/poncées resp. brutes de sciage et dépend de l'humidité du bois.
Préparation du support	Le support à traiter doit être propre, ferme et recouvrable. L'humidité du bois ne doit pas dépasser 15 %.
Conseils d'utilisation	Bien remuer avant l'emploi. L'humidité du bois peut exercer une influence décisive sur la transparence des couches. N'utiliser que du bois original pour les échantillons.
Temps de séchage	Sec: après env. 2 heures Ces indications sont valables pour un climat standard (23°C et 50% d'humidité relative de l'air). Par une humidité supérieure ou une température inférieure, le temps de séchage peut se voir allongé.

Symbole de danger	impralan [®] -greyback ne doit pas être marqué d'un symbole de danger.
Classe de risque	Le produit n'est pas classé comme dangereux.
Conseils de sécurité	S 29 : Ne pas jeter les résidus à l'égout. S 61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
Sécurité au travail	Pendant l'utilisation du produit, respecter les prescriptions pour la sécurité du travail et la protection contre les accidents. Ne pas respirer les aérosols. Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'application. En cas de contact avec les yeux ou la peau laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
Stockage/Transport	Conserver dans un entrepôt frais, mais à l'abri du gel. Bien refermer les bidons après usage. A conserver hors de la portée des enfants. ADR/RID : Sans réserve.
Protection de l'environnement	Veiller à ne jamais mettre l'impralan [®] -greyback ou ses résidus dans l'eau, le sol ou les canalisations. Ne pas jeter les résidus à l'évier. Classe de pollution de l'eau 2 (auto-classification selon VwVwS). Catalogue européen des déchets n° 03 02 02.
Ces données sont fondées sur l'expérience acquise par les recherches et la pratique. Toutefois, nous ne pouvons donner aucune garantie pour les cas particuliers vu la multiplicité des possibilités d'application. Veuillez nous consulter pour des renseignements techniques supplémentaires. Toute convention verbale doit être confirmée par écrit	